

A propos de VOS ordures ménagères



LE HERISSON

Expressions de Faulquinois

Directeur de la publication Patrick Bonnet – EDITION SPECIALE Sydème – Mars 2018. ISSN 1968-9837 – Dépôt légal mars 2018 – Imprimé et distribué par nos soins. Ne pas jeter sur la voir publique. Adresse : 11, rue de la république 57380 Faulquemont : Téléphone : 06 77 51 85 64 / Courriel : leherissonexpressionsfaulquinoises@outlook.fr

EDITO : Plus de deux ans que LE HERISSON sommeillait. D'un œil seulement rassurez-vous. Habituellement cette publication était réservée aux habitants de la commune de Faulquemont/Chémery, même si des exemplaires s'échangeaient entre habitants de communes voisines. Mais l'actualité nous oblige à sortir de notre léthargie. Ce numéro n'aura qu'un seul sujet : Le SYDEME. Un sujet qui concerne tous les habitants du District Urbain de Faulquemont ; il est donc normal que les quelque 25 500 habitants sachent ce qui a été dit sur cet organisme. Nous préciserons que tout ce que vous lirez dans ce 15^{ème} numéro a pour source, la presse, des courriers, des échanges entre dirigeants d'associations, le site internet du Sydème, des propos d'élus ... A la fin de cette lecture, souvenez-vous que c'est vous qui payez les factures.



SYDEME : Qu'est-ce cette chose-là ? Cet acronyme veut dire Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets Ménagers de Moselle-Est. En clair, cet organisme collecte vos poubelles : sac bleu, sac vert, sac orange. Au 1^{er} janvier 2017, le Sydème collectait les déchets de 10 intercommunalités réparties sur 298 communes représentant une population d'environ 380 000 habitants.

Le Sydème est administré par un Comité Syndical qui prend toutes les décisions, dont celles de définir la politique du Syndicat, de voter le budget, de décider des investissements. Depuis plusieurs années le Sydème fait parler de lui notamment sur sa gestion, sur ses finances. Depuis quelques semaines, les articles de presse fusent. Le dernier en date évoque le rapport de la Chambre Régionale des Comptes sous le titre : « *Les dirigeants ont mal maîtrisé les coûts* ».

Mort de rire



En quoi sommes-nous concernés ? Tout simplement parce que c'est nous qui payons la facture des poubelles, facture qui tient compte du nombre de personnes composant nos foyers. Lorsqu'arrive le moment de payer cette facture, tous, et je dis bien tous, nous disons « *elles ont encore augmenté* ». Mettez en face de votre facture qui a augmenté le titre de l'article de presse indiqué plus haut : « *Les dirigeants ont mal maîtrisé les coûts* ». Pigé ? « *Mais oui, mais bien sûr, mais bon sang. Bigre. On s'est encore fait...* »

Et si je vous dis encore que ceux qui décident, vous savez le Comité Syndical, sont des représentants titulaires désignés par les structures adhérentes. Ainsi, le District Urbain de Faulquemont (DUF) compte deux représentants désignés parmi les élus communautaires : un des 8 vice-présidents du Sydème (le 4^{ème}) et un délégué titulaire.

Le président et les 8 vice-présidents perçoivent une indemnité de fonction (635€ pour un vice-président. Président ?). Cette indemnité se cumule avec d'autres indemnités. Ainsi, à titre d'exemple, le vice-président du Sydème au DUF perçoit, en plus des 635€, une indemnité en sa qualité d'adjoint au maire de sa commune de plus quelque 700€. **D'après ces 9 dirigeants**, le Sydème est un exemple à suivre. D'après les associations de défense APDP (Boulay), ADQV (Bitche), ADEPRA (Petite-Rosselle), le collectif de défense du Pays Naborien, le collectif de défense d'Alsting, Forbach et environs, l'association de défenses des habitants d'Ernestviller-Puttelange, la CLCV de Rosbruck ce serait plutôt un exemple à ne pas suivre. Ces associations ont effectué un formidable travail de recherche transmis via l'association Anticor au Procureur de la République.

Le Hérisson s'est réuni plusieurs fois pour évoquer ce sujet. Des correspondances ont été envoyées à la presse, à la Chambre Régionale des Comptes, au Préfet, à la Direction Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), au Procureur.



Ce que dit le Tribunal Administratif (TA) : ...Les juges qualifient les comptes du Sydème de l'année 2016 d'« **INSINCERES** ».../...les 2 041 824€ inscrits en tant que produits exceptionnels en section de fonctionnement « **ne correspondent à aucune prestation dont le Sydème pourrait justifier** ».../...« **ces montants ont été surévalués aux seules fins d'adopter un budget en équilibre** ».../...annule le budget 2016. Le Sydème n'a pas fait appel de cette annulation.

Ce que dit le Préfet : Un plan d'apurement prévoyait une **contribution exceptionnelle** payée par les EPCI membres du Sydème (établissement public de coopération intercommunale, le DUF est un EPCI) à hauteur de **6,3 millions d'euros** ainsi qu'une **hausse limitée à 5%** pour l'exercice 2015. **Une nouvelle contribution** (il n'est pas précisé si celle-ci était également exceptionnelle) était sollicitée sur la base de **2,50€/habitants** (380 000 habitants). Dit autrement, ces sommes payées par les EPCI ainsi que les hausses combleront le déficit, rappelons que les EPCI **c'est nous contribuables**.



Ce que dit le SYDEME : « ...Quoique nous fassions le budget de 2016 n'aurait **pas été légal**. Soit nous le votions en déséquilibre et nous n'avions pas le droit de le faire. Soit nous mettions en place des **recettes fictives**, ce que nous avons fait.../... **le budget 2016, équilibré avec des recettes fictives** et retoqué par le tribunal administratif, est de l'histoire ancienne, il ne faut plus remuer cette histoire.../...

Ce que dit la presse : « ... Le président du District Urbain de Faulquemont adresse un courrier à la chambre régionale des comptes dans lequel il pointe du doigt un système qu'il juge opaque, et en décalage avec les restrictions budgétaires imposées aux collectivités par l'Etat.../...Le Sydème a inscrit des **recettes fictives** (2 041 824€) au budget, « seule solution pour le président du Sydème pour rester dans la légalité.../...Ce sont des élus locaux qui ont approuvé le budget illégal aux **recettes bidons** en toute conscience.../...Des recettes surévaluées. Un maire déclare : « c'est du maquillage, une recette fictive, on ne peut pas faire ça ».../...Des décisions prises sans délibérations.../...la Chambre Régionale des Comptes (CRC) impitoyable avec le Sydème .../...En 2015, les magistrats de cet organisme proposaient un **plan de redressement rejeté** par les responsables du Sydème.../...La CRC a analysé la gestion du Sydème de 2011 à 2016 : « **Pour résumer**, les dirigeants du Sydème ont dépensé sans compter et très mal géré l'argent public.../...Le Sydème doit désormais se montrer plus raisonnable et transparent **sur sa façon d'utiliser les deniers des contribuables**.../...Les **dirigeants** du Sydème **ont** totalement **dérapé** financièrement entre 2011 et 2016, créant un **déficit que les contribuables ont dû éponger** via une hausse quasi générale des taxes et des ordures ménagères en Moselle-Est.../...L'équilibre budgétaire n'est pas respecté **depuis 3 ans**.../...Le Sydème épinglé par la CRC pour son manque de transparence.../...La CRC constate que le Sydème est lourdement endetté. Il reste à rembourser **74M€**.../...Pas de remise en cause des dirigeants.../...La stratégie des dirigeants est surtout de se présenter en victimes des médias et des contribuables qui protestent.../...



***En matière de** finances publiques, la notion d'insincérité est caractérisée par « l'intention de fausser les grandes lignes de l'équilibre budgétaire ». En clair, ce budget est reconnu avoir été établi de mauvaise foi. Le principe d'équilibre budgétaire imposé aux collectivités n'est pas propre au Sydème, puisque les collectivités territoriales (exemple les communes) sont également astreintes au respect de celui-ci. C'est donc une notion qu'aucun élu, de surcroît lorsqu'il est maire, n'ignore. A juste titre, n'est-on pas en droit de s'interroger sur les raisons qui ont poussé les dirigeants du Sydème à voter des recettes fictives ?

Le budget 2016, voté en toute illégalité, a été annulé par le Tribunal Administratif. On découvre dans la presse que l'équilibre budgétaire n'a pas été respecté depuis 3 ans, les autres budgets seront-ils également annulés ? En tout état de cause, le remède sera vite trouvé : réduire les dépenses et augmenter les redevances des bénéficiaires du service, soit le contribuable.

A part ça tout va bien, **Des dirigeants** de l'association de Boulay ont rencontré le maire de Faulquemont et le vice-président du Sydème représentant le district urbain de Faulquemont. Les deux élus étaient sur la défensive, alors que les visiteurs s'attachaient à expliquer les méandres et les aberrations de gestion de la nébuleuse Sydème. A de nombreuses questions, la réponse du vice-président du Sydème a été la même : « *Je ne sais pas* », mais promis-juré, on allait voir ce qu'on allait voir, il demanderait au président du Sydème des explications sur sa gestion. Les représentants de l'association de Boulay attendent encore les réponses.



Que dit le vice-président du Sydème du DUF : Des propos rassurants, volonté de dédramatiser : « ...beaucoup de gens focalisent sur l'endettement .../...absence de soutien des pouvoirs publics.../...75M€ pour une population de 380 000 ne représentent que 200€/habitants.../... du jour au lendemain on a découvert un trou de 12M€.../...Des sous estimations.../... c'est trop.../...On ne s'est pas rendu compte du trou de 12M€.../...On savait que cela ferait apparaître un déficit.../...On savait que cela ferait apparaître une dépense fictive de 2M€.../... **Il dit encore :** ... Le budget a été soumis à avis du préfet, de la direction des finances publiques qui n'ont rien dit.../...Les délégués du Sydème n'ont rien dit non plus.../...Cet épisode douloureux est derrière nous.../...Ce qui ne veut pas dire que les ordures ménagères ne vont pas augmenter.../...Si on avait eu ces 12 millions.../...On ne maîtrise pas tout dans un budget.../... ceux qui se sont exprimés dans la presse ont fait du populisme, méconnaissent le sujet, sont incompetents.../...des contrevérités.../



Dans quelques jours, les élus du Sydème devront voter le budget de 2018 : J'ai demandé au président du District Urbain de Faulquemont le remplacement du vice-président du Sydème pour le District Urbain de Faulquemont affirmant que notre crédibilité d'élus en passait par là.



Sites à consulter : **ADQV** : Association de défense de la qualité de vie au Pays de Bitche / **ADPB** : Association Action et Défense du Pays Boulageois / **Chambre Régionale des Comptes** : <https://www.ccomptes.fr/fr/crc-grand-est>

Tout ce que vous venez de lire a été écrit, dit. Moi ce que je dis, c'est que quelqu'un va devoir payer la facture. Vous ? Moi ? Nous ? EUX ?

Chers contribuables, qu'allez-vous faire ? Allez-vous interroger vos élus (es), votre députée, vos sénateurs, vos représentants ? Allez-vous attendre vos prochaines factures en continuant à dire « Elles ont encore augmenté » ?

Patrick BONNET, conseiller municipal à Faulquemont, conseiller communautaire du District Urbain de Faulquemont.

La liberté d'informer le public est un droit fondamental. Mais cette information a un coût Vous pouvez contribuer à aider l'association Le HERRISSON, Expressions de Faulquinois en apportant votre obole. Un reçu vous sera remis.